



NMVS Formation
Notre métier, Votre sécurité

Habilitation chlore

Objectifs :

Intervenir en sécurité sur une installation de chlore gazeux

Savoir remplacer une bouteille de chlore

Public visé :

Personnel devant manipuler des bouteilles de chlore ou intervenant à proximité

Prérequis :

Aucun prérequis particulier.

Coûts

pédagogiques :

Sur devis

Durée :

7heures

Participants :

2 personnes minimum
8 maximum

Formateur :

Un formateur qualifié

Lieu de la formation :

Au sein de l'entreprise si existence d'une salle de formation

Sinon salle de formation disponible sur Guérens ou possibilité de louer à proximité

Recyclage recommandé :

Tous les 2 ans

Programme :

Les propriétés du chlore
Réglementation sur le transport de bouteilles

Comment faire une installation de bouteille de chlore gazeux en toute sécurité

Les Equipements de Protection Individuelle (tenue)

Port du masque à cartouche pour le changement de la bouteille

Les consignes lors d'une fuite de chlore
Savoir porter secours efficacement lors d'une exposition au chlore

Pour les personnes formées à l'ARI, nous pouvons l'inclure dans le programme et aborder le changement de bouteille avec cette protection

Sinon une formation ARI peut être prévue en plus de la formation Chlore (4heures, demandez nous le programme)

Moyens et méthodes pédagogiques :

Vidéo / diaporama

Exercices avec matériel

Validation :

QCM pour validation de la partie théorique
Attestation remis aux stagiaires

En cas de besoin d'aménagement de la formation ou de difficultés individuelles particulières, n'hésitez pas à nous contacter

Contact :

NMVS Formation – 606 Rue de l'Industrie - Parc Visionis - 01090 GUEREINS

Tél. : 06.40.28.53.09 - courriel : nmvs.formation@gmail.com

SARL au capital de 5000 - N° Siret : 82977892700022 - N° TVA Intra. : FR88 829778927 - Code NAF : 8559A